

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 7 JUIN 2016**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. MORICEAU

Représentants de l'Administration

M GARBUNOW

M PAILLET

Assistante de Prévention

Mme ANGLADE

Secrétaire Animatrice

Mme FERELLEC

Logistique

Mme ANGLADE

Inspecteur Santé et Sécurité

M THIEBAUT

Représentants des personnels

Stéphane GRIFFAULT- S.F.P. (T)

Loïc GALLOT- S.F.P. (S)

Maryse BENECH- F.O. (T)

Xavier ANTHONY - F.O. (T)

Daniel HINDERSCHID- C.G.T. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Marie-Hélène DENAUX - CGT (S)

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 09h30.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 AVRIL 2016

Le procès-verbal est adopté après quelques modifications.

2) Bilan d'activité 2015 du médecin de prévention

Le docteur MAILLOT nous présente le bilan 2015. Elle note une baisse sensible des effectifs dans son périmètre (308 agents en 2015). Elle a réalisé 94 visites médicales essentiellement pour surveillance et 3 liées au stress. Aucune ne présentait un caractère d'urgence.

Elle tient à préciser que l'insertion des travailleurs handicapés est satisfaisante.

3) Rapport de visite de site : PRS

Suite à la visite du Dr Maillot sur le site du PRS, celle-ci préconise le remplacement de deux sièges vétustes et défectueux. La dépense sera prise en charge par la direction.

4) Compte-rendu des exercices d'évacuation

A Mauriac, cette évacuation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, l'immeuble ayant été évacué en moins de 2 minutes. Une porte d'un bureau était restée ouverte, un rappel a été fait à ce sujet.

A Aurillac sur le site de Firminy, une alarme s'est déclenchée de manière involontaire. Il s'agissait en fait d'une ancienne installation non démontée. L'évacuation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, l'immeuble ayant été évacué en moins de 4 minutes.

L'ancienne installation a été désactivée.

5) Examen des registres santé et sécurité

Sur le site de Mauriac, des particules fines de couleur orange tombent du plafond. Après analyse de ces particules par un laboratoire, il s'avère qu'il n'y a pas de présence d'amiante. Les agents techniques interviendront pour résoudre le problème.

Concernant les problèmes d'odeur de fioul liés à la chaudière dans les locaux de la trésorerie de Murat, des fuites ont été détectées, la société de maintenance va intervenir.

Sur le site de Firminy, des fuites d'eau ont été détectées lors de grosses pluies au niveau de certains plafonds. La direction va examiner la problématique, tout en sachant que le retour place de La Paix est prévu en janvier 2017.

Concernant la fourniture de matériels ergonomiques (souris, tapis de souris...), la direction va effectuer un recensement. En effet, il a été retrouvé du matériel neuf non déballé dans des services.

Si vous possédez du matériel non utilisé ou que vous n'utilisez plus, veuillez les restituer à la direction. Ils pourront servir à d'autres collègues et en même temps faire des économies.

6) Budget 2016

Analyse des propositions d'action

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité :

- Conduite à risque

Deux sessions seront proposées le 29/09/2016 et le 06/10/2016 . Un rappel sera effectué pour la formation. La formation sera assurée par ECF ALAIN. Son coût est de 537 euros pour 6 personnes.

- Mauriac:

Suite à la visite de l'inspecteur Santé et Sécurité, un risque de chute a été détecté dans le virage de la rampe d'accès, un garde corps va être installé pour un montant de 537 euros HT.

- DDFIP

Achat de 10 écrans 22 pouces pour un montant de 1139 €.

- Trésorerie de Vic-Sur-Cère

Achat d'un escabeau 3 marches pour un montant de 17,50 €.

Dans le cadre de l'exploitation des budgets alloués au CHS-CT, deux propositions d'actions ont été faites, en sachant que les deux ne peuvent pas être réalisées en même temps.

La première proposition portait sur le remplacement du système de régulation de la chaudière de Mauriac pour un montant de 5698 euros et le remplacement de la moquette par des dalles en PVC pour le grand bureau des agents du CDIF (secteur foncier) pour un montant de 6209 euros.

La deuxième portait sur le remplacement de la moquette par des dalles en PVC sur la globalité des bureaux du CDIF (sauf hall d'accueil) pour un montant de 12010 euros.

Les OS ont demandé une interruption de séance afin de pouvoir statuer.

Les OS ont estimé que les dépenses ne relevaient pas des crédits du CHS-CT. Dans le but d'améliorer les conditions de travail des collègues, une première proposition d'un cofinancement CHS-CT – Direction (50-50) de l'intégralité des dépenses a été formulée.

M MORICEAU a répondu que la direction n'avait pas les moyens de financer la moitié du remplacement des dalles.

Les OS ont alors estimé que le remplacement du système de régulation de la chaudière de Mauriac relevait de l'entretien du bâtiment et incombait à 100 % au budget de fonctionnement de la direction.

Le remplacement de la moquette par des dalles en PVC sur la globalité des bureaux (sauf hall d'accueil) constitue une amélioration des conditions de travail et par conséquent se rapproche plus de l'affectation des crédits du CHS-CT.

La proposition a été adoptée pour un montant de 12010 euros.

7) Questions diverses

M THIEBAUT soulève le problème d'absence de Dossier Technique Amiante (D.T.A.) dans certains sites. Il rappelle que ceux-ci sont obligatoires.

M MORICEAU répond que tous les sites domaniaux (propriété de l'état) sont en règle, à l'exception de Mauriac dont l'exemplaire a été égaré lors de la fusion.

Par contre, s'agissant des trésoreries occupant des bâtiments communaux, il s'avère que six sites ne disposent pas de documents.

Le DTA de Mauriac va être réalisé de nouveau et la direction va prendre contact avec les municipalités des trésoreries concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

Loïc GALLOT - Stéphane GRIFFAULT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.